

Cahier des charges Élites 2024



Bienvenue

Chères élites,

Vous êtes inscrits au Marathon du Mont-Blanc en tant que coureur.euses élites et ceci comporte certaines obligations. Nous vous invitons à prendre connaissance des informations ci-contre relatives à votre participation.



Le Club des Sports de Chamonix est une association loi 1901, à but non lucratif, qui organise le Marathon du Mont-Blanc. Cette année, les courses se dérouleront du 28 au 30 juin 2024.



Informations



Les coureurs élites peuvent être invités à différents rendez-vous (présentation officielle, conférence de presse...). Si vous recevez ce type d'invitation de la part de l'organisation, **votre présence est OBLIGATOIRE.**



Les Teams Managers doivent s'accréditer **avant le 24 Juin** et venir chercher leurs accréditations au Club des Sports de Chamonix. L'accréditation leur permet d'accéder aux « Zone Team » sur les ravitaillements et à l'arrivée (interdites au public). Lien d'accréditation [**Accréditations Team Manager**](#)



L'accréditation ne donne pas l'accès gratuit aux remontées mécaniques. Vous devrez prévoir un forfait si vous souhaitez les emprunter.



Les teams managers sont autorisés à ravitailler leurs coureurs **20 mètres avant ou 20 mètres après les ravitaillements**, en fonction du ravitaillement. **L'accès à la tente du ravitaillement est interdit pour les Team Managers.** En dehors de ces zones, le ravitaillement est interdit et pourra entraîner des pénalités de temps aux coureurs.



Un matériel obligatoire est demandé sur les courses du Marathon du Mont-Blanc afin d'assurer la sécurité des coureurs. Des contrôles fréquents pour vérifier que les coureurs disposent de ce matériel auront lieu. En tant qu'élite, une forte médiatisation vous entoure et **vous devrez donc être exemplaire sur ce point.**

Matériel Obligatoire

Du matériel obligatoire est demandé sur les courses du Marathon du Mont-Blanc afin d'assurer la sécurité des coureurs.

Des contrôles seront effectués pendant les courses et à l'arrivée.



- Téléphone portable : en état de fonctionnement et disposant d'un abonnement adapté aux pays traversés par la course (France et Suisse).
- Carte d'identité avec photo.
- Réserve d'eau d'un litre minimum.
- Veste imperméable avec capuche (type gore-tex) adaptée à sa taille.
- Vêtement seconde couche chaud (avec manches longues) adapté à sa taille.
- Une lampe frontale ou pectorale avec des piles de rechange.
- Couverture de survie (140cm x 200cm).
- Sifflet.
- Gobelet.
- Bol et cuillère.



A la fin de votre course, une fois passée la ligne d'arrivée, nous vous demanderons de vous rendre à la table de contrôle pour la vérification de votre matériel obligatoire.



- Téléphone portable.
- Réserve d'eau de 0,50 litre minimum.
- Veste imperméable avec capuche (type gore-tex) adaptée à sa taille.
- Sifflet.
- Couverture de survie.
- Gobelet.



- Téléphone portable.
- Réserve d'eau de 0,50 litre minimum.
- Veste imperméable avec capuche (type gore-tex) adaptée à sa taille.
- Sifflet.
- Couverture de survie.
- Gobelet.



Matériel Obligatoire

Du matériel obligatoire est demandé sur les courses du Marathon du Mont-Blanc afin d'assurer la sécurité des coureurs.

Des contrôles seront effectués pendant les courses et à l'arrivée.



- Téléphone portable.
- Réserve d'eau de 0,50 litre minimum.
- Veste imperméable avec capuche (type gore-tex) adaptée à votre taille.
- Lampe frontale ou pectorale en état de marche.
- Couverture de survie (140cm x 200cm).
- Sifflet.
- Gobelet.



- Téléphone portable.
- Réserve d'eau de 0,50 litre minimum.
- Gobelet.



- Téléphone portable.
- Réserve d'eau de 0,50 litre minimum.
- Gobelet.



- Téléphone portable.
- Réserve d'eau de 0,50 litre minimum.
- Veste imperméable avec capuche (type gore-tex) adaptée à sa taille.
- Couverture de survie.
- Sifflet.
- Gobelet.



A la fin de votre course, une fois passée la ligne d'arrivée, nous vous demanderons de vous rendre à la table de contrôle pour la vérification de votre matériel obligatoire.



Retrait des dossards



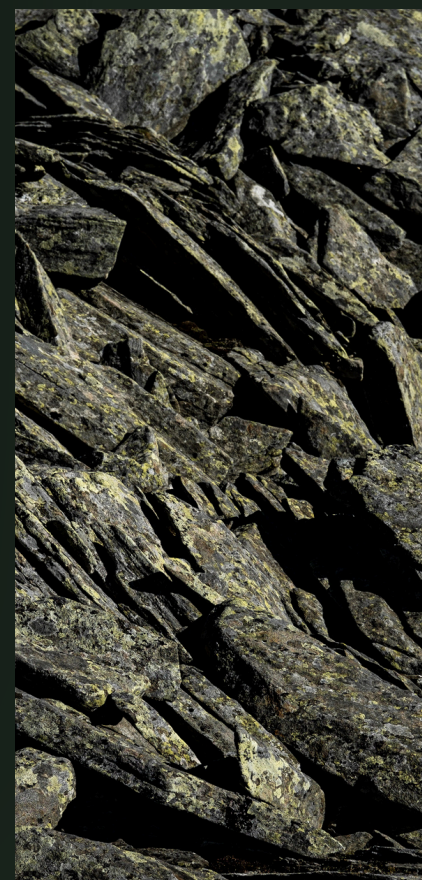
Place du Mont-Blanc, Chamonix

Les dossards seront exclusivement remis aux coureurs **en main propre et sur présentation d'une pièce d'identité avec photo**. Chaque coureur devra se présenter avec son sac de course comprenant l'intégralité du matériel obligatoire correspondant à la course à laquelle il participe pour la pose d'une puce de chronométrage.

Le dossard ne sera pas remis au coureur ne présentant pas le matériel obligatoire de la course sur laquelle il est inscrit.



Le retrait des dossards ne se fera que sur rendez-vous.
Les créneaux de rendez-vous seront à réserver avant le 16 juin sur [votre espace coureur](#).



Droit à l'image



Le Club des Sports de Chamonix est organisateur d'une manifestation sportive dénommée « Marathon du Mont Blanc » qui se déroule du 27 au 30 juin 2024.

En application des dispositions de l'article L 333-1 du Code du sport, le Club des Sports de Chamonix est propriétaire exclusif du droit d'exploitation de cette manifestation.

Dans ce cadre, le Club des Sports de Chamonix est seul titulaire du droit à l'image de chacun des concurrents participant à la manifestation, qui ont renoncé à s'en prévaloir par adhésion expresse lors de leur inscription.

Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images de l'évènement devra se faire dans le respect du nom de l'évènement, des marques déposées et avec l'accord officiel de l'organisation.

En conséquence, seule l'organisation est titulaire du droit d'utiliser l'image des coureurs et peut transmettre ce droit.

A défaut de souscription d'une licence d'exploitation auprès du Club des Sports de Chamonix, la captation et l'utilisation d'image sont strictement interdites.

Cela signifie que l'utilisation de toute image en course présentant des coureurs est soumise à une licence délivrée par le Club des Sports de Chamonix. **Si vous souhaitez acheter cette licence merci de contacter le Club des Sports par mail à club@chamonixsport.com**

[CONSULTER LA LICENCE](#)



Certificat médical

En France, la réglementation mise en place par la FFA (Fédération Française d'Athlétisme) impose aux coureurs participant à des compétitions, de présenter un **certificat médical de non contre indication de la pratique de la course à pieds ou de l'athlétisme en compétition et datant de moins d'un an au jour de la course** ou d'une **licence FFA 2023-2024**.

Pour finaliser votre inscription à l'une des courses du Marathon du Mont-Blanc, vous allez devoir déposer votre document en vous connectant sur votre espace coureur en ligne.

Ce document doit être téléchargé sur votre profil coureur dans les plus brefs délais et **au plus tard le 21 juin 2024**.

Vous pouvez télécharger le modèle présenté ci-contre via le lien suivant : [modele_CERTIFICAT_MEDICAL.pdf](#)



Aucun certificat médical ne sera accepté lors du retrait des dossards !



CERTIFICAT MEDICAL

Pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport
(42km du Mont-Blanc, 23km du Mont-Blanc, 90km du Mont-Blanc, 10km du Mont-Blanc, KM
Vertical du Mont-Blanc, Duo étoilé, Young Race Marathon)

Je soussigné, Docteur / I, the undersigned doctor : _____

Demeurant à / Residing at : _____

Certifie avoir examiné ce jour M., Mme, Melle /
Certify that I have examined this day Mr/Mrs : _____

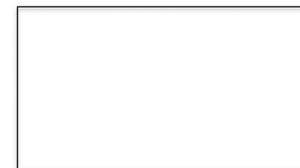
Né(e) le / Date of birth : ____ / ____ / ____.

Demeurant à / Residing at : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre indication à la pratique de la course à pied en
compétition / And not have found this day, against to the practice of running in competition.

Fait à / Made at : _____ ,

Le / Date : jour day ____ / mois month ____ / année year ____.



Cachet et signature du médecin OBLIGATOIRE
Stamp and signature of the doctor MANDATORY

**La formulation exacte du certificat médical, la signature et le cachet du médecin
ainsi qu'une date de visite inférieure à un an le jour de la course est impérative.**

**The exact formulation of the medical certificate, signature and seal of the
doctor, thus a date of visit lower than one year the day of the race is imperative.**

SAS Élites

Un SAS Elite sera mis en place sur les courses du Marathon du Mont-Blanc.
L'accès à ce SAS sera déterminé selon l'indice UTMB des participants.

Votre SAS ainsi que votre numéro de dossard sont déjà accessibles sur votre [espace coureur](#).

Veillez à bien être en possession de votre **carte de retrait de dossard** pour pouvoir retirer votre dossard.

L'organisation met en place de SAS Élites uniquement sur les courses suivantes :

- 90 KM du Mont-Blanc
- 42 KM du Mont-Blanc
- 23 KM du Mont-Blanc



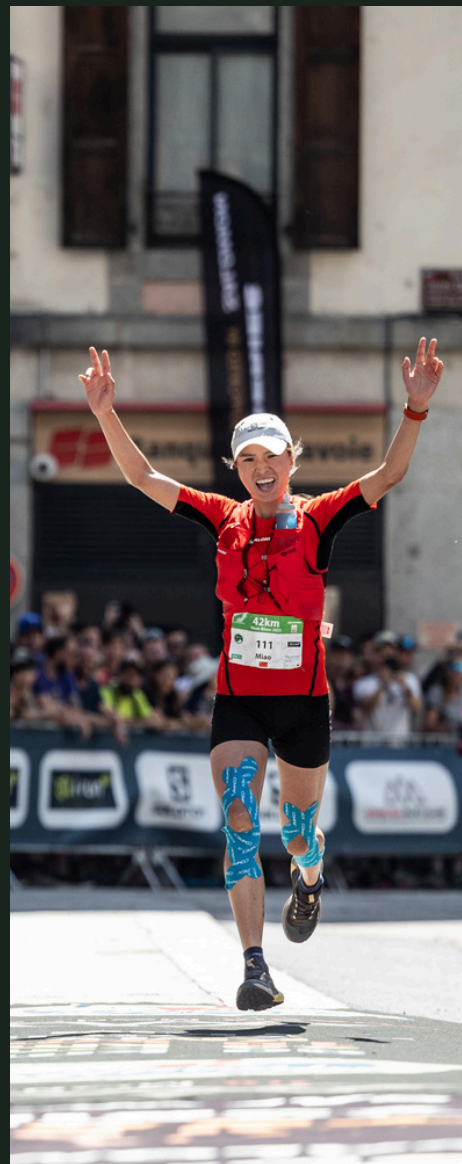
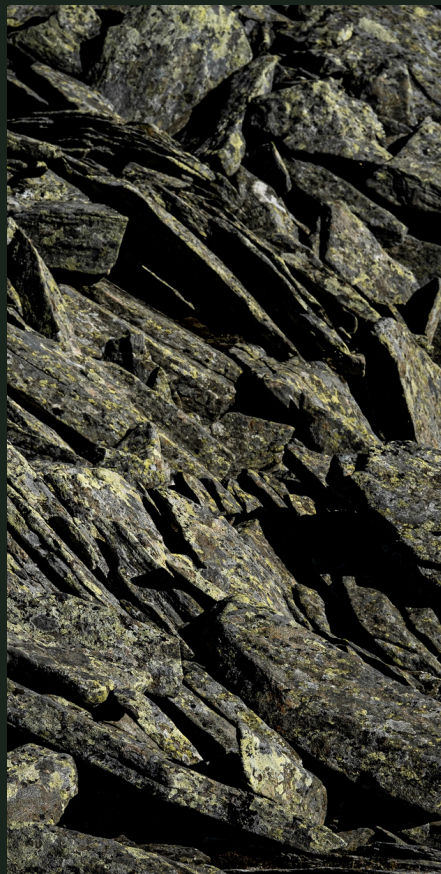
Attention ! Départ des élites femmes à 6h45 sur le 42km !



MARATHON du
MONT-BLANC



Arrivée



L'organisation ne met **pas de bouteilles d'eau à disposition à l'arrivée.**

Un distributeur d'eau sera néanmoins accessible sur la ligne d'arrivée pour vous désaltérer à la fin de votre course.

Si vous souhaitez une bouteille d'eau, votre team manager devra vous la fournir.

RAPPEL : Munissez vous de votre propre contenant durant la course.



Disqualification Pénalisation

Chaque coureur participant aux courses du Marathon du Mont-Blanc s'engage à respecter le règlement permettant une équité de course. Il est primordial de respecter ces engagements, sous peine de sanction.

En tant qu'élite, une forte médiatisation vous entoure et **vous devrez donc être exemplaire sur ce point.**

Des commissaires de course présents sur les parcours, et des chefs de poste des différents points de contrôle et de ravitaillement sont habilités à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement (*) une pénalité.

Vous trouverez ci-contre le **tableau des sanctions applicables**, lors des courses du Marathon du Mont-Blanc, en cas de non-respect du règlement et notamment en cas d'absence de matériel obligatoire.

MANQUEMENT AU REGLEMENT	TYPE DE SANCTION	90km	42km & YRM	23km & Duo étoilé
Absence du matériel obligatoire de sécurité et/ou si + de 3 manquants	Pénalité de temps ou Disqualification	45' Oui	30' Oui	15' Oui
Refus de contrôle du matériel obligatoire	Disqualification	Oui	Oui	Oui
Jets de débris (volontaire) par un coureur ou un membre de son entourage	Disqualification	Oui	Oui	Oui
Non respect des personnes (organisation ou coureurs)	Disqualification à vie	Oui	Oui	Oui
Non assistance à une personne en difficulté	Disqualification	Oui	Oui	Oui
Assistance en dehors des zones autorisées	Pénalité de temps	45'	30'	15'
Triche (ex : échange de dossard, utilisation de moyen de transport...)	Disqualification à vie	Oui	Oui	Oui
Défaut de dossard visible	Pénalité de temps	45'	30'	15'
Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste	Disqualification	Oui	Oui	Oui
Non respect du parcours balisé	Pénalité de temps	45'	30'	15'

(*) Tout autre manquement au règlement fera l'objet d'une sanction décidée par le Jury de Course.

Programme des courses

Le Marathon du Mont-Blanc 2024 se déroulera du **27 au 30 juin 2024**.

TEMPS FORTS ÉLITES 42KM

SAMEDI 29 JUIN

17h00 : Conférence de presse

18h00 : Présentation officielle

18h30 : Séance de dédicaces

DIMANCHE 30 JUIN

06h45 : Départ des Élites Femmes

07h15 : Départ des Élites Hommes

VENDREDI 28 JUIN

 **Place du Triangle de l'Amitié**

04h00 : Départ 90 km du Mont-Blanc

14h30 : 1ères arrivées 90km du Mont-Blanc

17h00 : Départ KM Vertical

21h00 : Remise des prix du KM Vertical



DIMANCHE 30 JUIN

 **Place du Triangle de l'Amitié**

06h45: Départ des Elites femmes

07h15 : Départ 42km du Mont-Blanc

10h45 : 1ères arrivées 42km du Mont-Blanc

17h00 : Remise des prix du Duo Etoilé, 42km et YRM

 **Montroc**

10h30 : Départ Young Race Marathon



SAMEDI 29 JUIN



 **Place du Triangle de l'Amitié**

08h00 : Départ 23km du Mont-Blanc

10h30 : Départ 10km du Mont-Blanc

A partir de 14h00 : Départ Mini-cross

 **Aire des Parapentes**

16h30 : Remise des prix du 90km, 23km, 10km et Mini-Cross

17h00 : Conférence de presse Élites

18h00: Présentation des Élites 42KM

19h30 : Départ Duo étoilé

Remise des prix

Toutes les remises des prix sont organisées **Place du Triangle de l'Amitié**.

Au total ce seront 3 remises des prix réparties sur tout le weekend en fonction des courses.

- Le **28 juin à 21h00**, remise des prix pour le KMV.
- Le **29 juin à 16h30**, remise des prix pour le 90km, le 23km et le 10km du Mont-Blanc.
- Le **30 juin à 17h00**, remise des prix pour le 42km du Mont-Blanc, le Duo étoilé et la Young Race Marathon.

PRIZE MONEY

42
KM

GOLDEN
TRAIL
WORLD
SERIES

HOMMES / FEMMES

1er : 3000€	6ème : 700€
2ème : 2000€	7ème : 600€
3ème : 1000€	8ème : 500€
4ème : 900€	9ème : 400€
5ème : 800€	10ème : 300€

KM
VERTICAL

HOMMES / FEMMES

1er : 500€
Prime de record

90
KM

HOMMES / FEMMES

1er : 1500 €
2ème : 1000 €
3ème : 500 €



Plan de Chamonix



A votre arrivée, veuillez vous stationner sur le Parking du Grépon

Communication



En tant que coureur ou coureuse élite, vous disposez d'une visibilité accrue et d'une reconnaissance particulière.

Nous vous demandons de **partager au moins un post ou une vidéo du Marathon du Mont-Blanc 2024** sur vos réseaux sociaux en mentionnant **@marathondumontblanc** sur Facebook et Instagram et **@marathonMtBlanc** sur X (anciennement Twitter).



Toute marque ou personne souhaitant réaliser une vidéo ou un reportage à des fins commerciales avec une caméra, un appareil photo, un drone ou tout autre moyen sur l'édition 2024 du Marathon du Mont-Blanc doit faire une demande de licence auprès de l'organisation.

Merci d'adresser votre demande à cette adresse mail : club@chamonixsport.com



CLUB DES SPORTS DE CHAMONIX

99 avenue de la Plage, 74400 Chamonix

04 50 53 11 57

club@chamonixsport.com

